

Les traits saillants

- 11 463 établissements
- 2 005 créations d'entreprises
- 16 919 actifs dans l'artisanat

L'artisanat : acteur majeur du développement économique de la Nouvelle-Calédonie

Secteur créateur de richesses

Les entreprises artisanales représentent 31% des entreprises du secteur marchand en Nouvelle-Calédonie. Au 1^{er} janvier 2015, 11 463 établissements artisanaux sont recensés au Répertoire des métiers. L'artisanat emploie 16 919 actifs.

Créateur d'entreprises

En Nouvelle-Calédonie, 42% des créations d'entreprises du secteur marchand privé non agricole se font dans l'artisanat.

2 005 entreprises artisanales ont été créées en 2014. 167 nouvelles entreprises se créent chaque mois dans l'artisanat calédonien.

2 249 entreprises artisanales ont été radiées, dont 1 938 entreprises radiées naturellement et 311 radiées suite aux actions de fiabilisation du fichier du Répertoire des métiers.

Hors actions de fiabilisation du fichier, le solde entre les créations et radiations naturelles d'entreprises reste excédentaire.

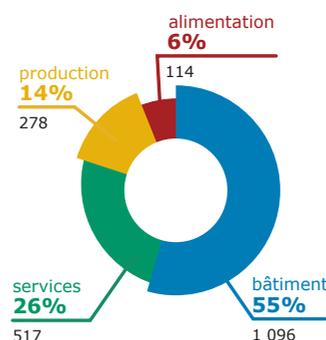
Créateur d'emplois

Le poids de l'emploi salarié dans l'artisanat représente 9% de l'emploi dans le secteur privé en Nouvelle-Calédonie.

5 589 salariés ont travaillé dans l'artisanat en 2014. Leur nombre continue d'augmenter (+7% contre +2% en 2013). 13% des entreprises artisanales ont employé des salariés en 2014. Les secteurs artisanaux sont créateurs d'emplois, avec une moyenne de 4 salariés par entreprise employeuse.

Une entreprise artisanale exerce une activité de production, transformation, réparation ou prestation de services. Elle emploie moins de 10 salariés au moment de sa création.

2 005 créations d'entreprises en 2014 réparties par secteurs artisanaux



16 919 actifs travaillent dans l'artisanat :
- 10 986 chefs d'entreprises
- 5 589 salariés*
- 344 apprentis (hors conjoints participant à l'activité).

* source ISEE-CAFAT

Contacts

Siège

10 av. James Cook
BP 4186
98846 Nouméa CEDEX
Tél. 28 23 37 - Fax 28 27 29
cma@cma.nc
Site Internet :
www.cma.nc

Antenne de Koné

BP 641 - 98860
Tél. 47 30 14 - Fax 47 30 17
kone@cma.nc

Antenne de Poindimié

BP 155 - 98822
Tél. 42 74 82 - Fax 42 74 11
poindimie@cma.nc

Antenne de Koumac

BP 127 - 98850
Tél. 47 68 56 - Fax 47 63 64
koumac@cma.nc

Antenne de La Foa

BP 56 - 98880
Tél. 46 52 86 - Fax 46 52 88
lafoa@cma.nc

Centre de formation Lucien Mainguet

1 rue Juliette Bernard
98846 Nouvelle
Nouméa
Tél. 25 97 40 - Fax 25 97 41
formation@cma.nc

Maison des artisans

12 av. James Cook
BP 8157
98807 Nouméa
Tél./Fax 27 56 85
artisans@canl.nc
Site Internet :
www.boutiques-artisanales.com

CEGESMET

10 av. James Cook
BP 5019 - 98847 Nouméa
Tél. 27 43 70 - Fax 28 40 07
centre.gest@cegesmet.nc
BP 641 - 98860 Koné
Tél. 42 77 20 - Fax 42 77 21
erika@cegesmet.nc

Les données statistiques complètes sont disponibles en téléchargement sur notre site Internet www.cma.nc et sur simple demande auprès de l'Observatoire de l'artisanat au 28 23 37, ou par courriel : eco@cma.nc

ISSN : 2108-3053



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Nouvelle-Calédonie

Observatoire de l'Artisanat
Services de Développement Économique

Conseille, accompagne, soutient les artisans

Chiffres clés

de
L'Artisanat
au 1^{er} janvier 2015



L'artisanat dans l'économie calédonienne

L'artisanat est un secteur économique d'importance en Nouvelle-Calédonie. 11 463 établissements à caractère artisanal sont en activité et implantés

dans les trois Provinces en 2014. Ceux-ci assurent des services de proximité à la population et aux entreprises locales et témoignent de la dynamique de l'économie calédonienne. 167 nouvelles entreprises se créent chaque mois dans l'artisanat calédonien.

L'artisanat emploie 16 919 actifs : 10 986 chefs d'entreprises, 5 589 salariés et 344 apprentis formés par des professionnels agréés.

Créateur de richesses et d'entreprises, le secteur des métiers est également créateur d'emplois : 13% des entreprises artisanales ont des salariés, avec une moyenne de 4 salariés par entreprise employeuse.

Dans l'artisanat, 75% des apprentis diplômés occupent un emploi à l'issue de leur formation. L'apprentissage constitue ainsi une voie d'excellence vers la réussite professionnelle.

Le Président,
Daniel Viramoutoussamy



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Nouvelle-Calédonie

Les établissements

En synthèse

- 81 % implantés en province Sud
- 80 % d'entreprises individuelles
- 55% d'entrepreneurs du bâtiment

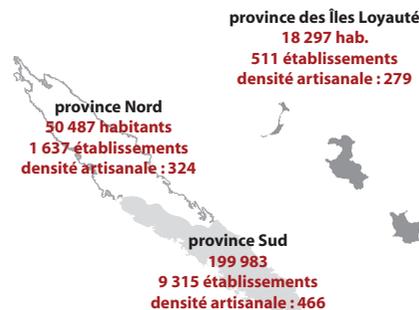
Une proximité artisanale : 43 établissements pour 1 000 habitants

Nouvelle-Calédonie : 268 767 habitants*
11 463 établissements
Densité artisanale : 427**

La densité artisanale varie suivant les provinces : les établissements artisanaux demeurent plus nombreux dans le Sud (81%) que dans le Nord (14%) et aux Loyauté (5%).

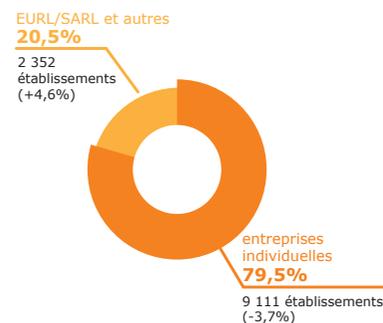
*Source INSEE-ISEE

**Nombre d'établissements artisanaux pour 10 000 habitants



Le poids croissant des sociétés : +5% en 2014

L'entreprise individuelle demeure le cadre juridique privilégié par les artisans calédoniens (soit 8 établissements sur 10). Leur part ne cesse pourtant de baisser au profit des sociétés. Celles-ci, qui représentaient seulement 12% des établissements en 2004, pèsent désormais 21%.

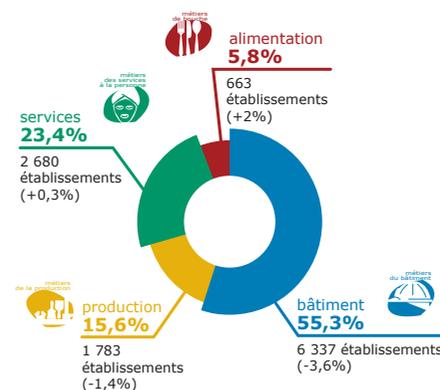


Base : 11 463 établissements

L'alimentation : le secteur le plus dynamique en 2014

55% des entreprises artisanales exercent des activités de bâtiment. Leur part dans l'artisanat continue cependant de diminuer au profit des autres secteurs.

En 2014, les secteurs les plus dynamiques en termes de création et de pérennité d'entreprises ont été ceux de l'alimentation et des services.



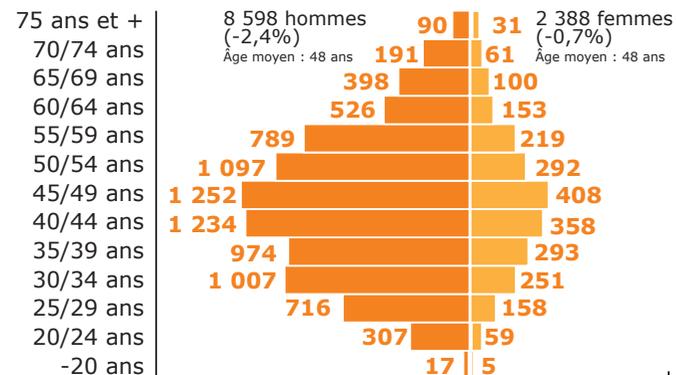
Les chefs d'entreprise

En synthèse

- 10 986 chefs d'entreprise
- 48 ans d'âge moyen
- 48 % d'artisans qualifiés

Une moyenne d'âge de 48 ans chez les artisans

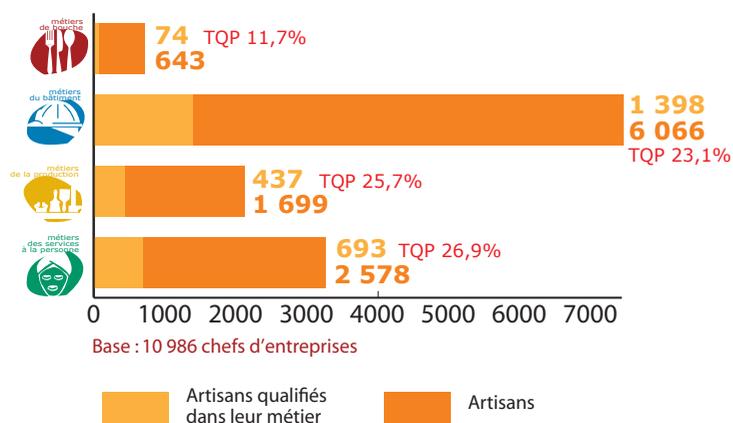
10 986 chefs d'entreprise exercent dans l'artisanat. Le poids de l'entreprenariat masculin reste marqué : 78% des artisans sont des hommes (contre 22% de femmes). Les artisans sont âgés en moyenne de 48 ans, quel que soit leur sexe. Les 60 ans et plus représentent 14% des chefs d'entreprise artisanale.



48% des chefs d'entreprises artisanales sont qualifiés

Dans l'artisanat calédonien, 5 286 chefs d'entreprises possèdent une qualification professionnelle (soit près d'1 artisan sur 2). Parmi eux, 2 603 artisans sont qualifiés dans leur métier (soit près d'un quart des chefs d'entreprise artisanale). 2 683 artisans possèdent un diplôme professionnel, mais non directement en lien avec leur activité.

Le taux de qualification professionnelle globale progresse en 2014 (+1 point) et s'établit à 48,1%.



Base : 10 986 chefs d'entreprises

Artisans qualifiés dans leur métier (orange clair) / Artisans (orange foncé)

Taux de qualification professionnelle (TQP) 23,7 % : Possession d'un diplôme professionnel dans le domaine du métier exercé par l'artisan
Taux de qualification professionnelle globale (TQPG) 48,1 %

L'apprentissage

En synthèse

- 344 apprentis (en juin 2014)
- 14 métiers enseignés
- 87 % de réussite aux examens

344 jeunes formés par l'apprentissage aux métiers artisanaux

En 2014, 344 jeunes ont été accueillis au CFA Lucien Mainguet pour des formations les conduisant à une qualification professionnelle. 44% se sont formés aux métiers du bâtiment, 20% aux métiers de bouche, 19% aux métiers des soins du corps, 11% aux métiers de l'automobile et 5% aux métiers de production.

14 métiers ont été enseignés aux apprentis. L'électricité, l'installation sanitaire et la fabrication de menuiserie sont les principaux métiers pour lesquels le nombre d'apprentis a augmenté en 2014. Une nouvelle section CAP rénovation de bâtiment a été ouverte.

L'apprentissage, voie d'insertion vers la réussite professionnelle

133 apprentis se sont présentés aux examens en 2014.

Parmi eux, 87% ont obtenu leur diplôme de l'Education nationale, soit le meilleur taux atteint ces six dernières années. 13,5% ont suivi un cursus de niveau IV (BP Coiffure et BP Electricité), qu'ils ont réussi.

Les taux de réussite sont en forte progression dans les métiers de production et du bâtiment, et dans une moindre mesure dans les métiers de bouche.

L'apprentissage est une voie d'insertion vers la réussite professionnelle : 75% des apprentis diplômés occupent un emploi à l'issue de leur formation, dont 84% en tant que salarié et 15 % en tant que chef d'entreprise.

métiers de bouche	
Boucherie	26
Pâtisserie	19
Cuisine	18
Boulangerie	7
Total	70

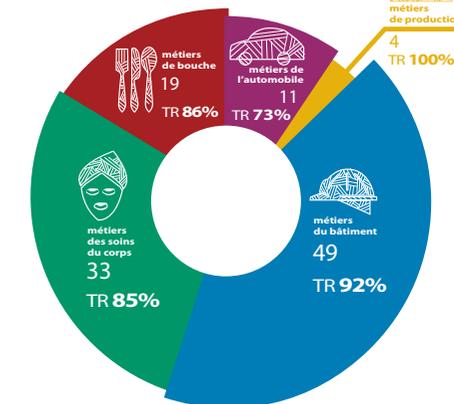
métiers de l'automobile	
Maintenance	39
Total	39

métiers de production	
Fabrication de menuiserie	18
Total	18

métiers du bâtiment	
Electricité	60
Serrurerie métallerie	29
Froid climatisation	27
Installation sanitaire	22
Rénovation bâtiment	8
Peinture revêtement	7
Total	153

métiers des soins du corps	
Coiffure	47
Esthétique cosmétique	17
Total	64

La répartition des 116 apprentis reçus aux examens



TR = taux de réussite